

RESIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

MIEUX LES RECONNAÎTRE
POUR MIEUX S'EN DÉPARTIR



ACIDE

Détartreur, sani-flush, débouche tuyau

AÉROSOL

Aérosol lubrifiant (WD-40 ou Jigaloo), nettoyant à frein, aérosols divers

AMPOULE AU MERCURE

Ampoule fluocompacte et fluorescent

BASE

Ammoniaque, nettoyeurs et détergents divers, bicarbonate de soude, ciment en poudre

ORGANIQUE

Huile à moteur, antigel, filtre à huile, combustible, colle, adhésif, imperméabilisant, cire, coulis, décapant, diluant, solvant.

OXYDANT

Poudre à récurer, peroxyde, eau de javel, produits pour piscine

PILE ET BATTERIE

Pile et batterie de tout format

TOXIQUE

Pesticides, herbicides, engrais

PEINTURE

Peinture résidentielle et apprêt, peinture à métal, antirouille, aérosol, teinture, vernis, laque, huile protectrice et leur contenant



Il est interdit de jeter ses RDD dans les poubelles ou dans les égouts, car ils présentent des risques pour la santé publique et pour l'environnement.

APPORTEZ-LES DANS UN ÉCOCENTRE OU UN POINT DE DÉPÔT AUTORISÉ. Le contenant (d'origine ou non) doit être étanche, bien identifié et de moins de 5 gallons. Aucun RDD provenant d'activités commerciales n'est acceptés



Pour information:

418 856-2628 / www.co-eco.org